

Études & Résultats

DIRECTION DE LA RECHERCHE, DES ÉTUDES, DE L'ÉVALUATION ET DES STATISTIQUES



AVRIL
2018
NUMÉRO
1059

Comment les 18-34 ans consomment-ils en outre-mer ?

Les jeunes ménages de 18-34 ans qui vivent dans un département ou une région d'outre-mer (DROM) consomment en moyenne 15 100 euros par an et par unité de consommation, soit 15 % de moins qu'un ménage du même âge en Métropole. Parmi eux, les 18-24 ans consomment moins de 1 000 euros par mois et par unité de consommation (contre 1 250 euros pour les jeunes métropolitains).

La comparaison de la consommation des jeunes ménages des DROM à celle des jeunes métropolitains doit tenir compte des structures familiales particulières et du fort taux de chômage qui les caractérisent. Les prix plus élevés qu'en Métropole ont en outre une incidence sur la structure de consommation des ménages ultramarins.

Transport, logement et alimentation sont les premiers postes de dépenses des jeunes ménages ultramarins, comme de ceux de Métropole. Les transports représentent 19 % des dépenses des ménages dans les DROM. 17 % du budget est consacré au logement, soit légèrement moins qu'en Métropole. La part de l'alimentation enfin est supérieure en moyenne de 3 points à celle de l'Hexagone, mais cela en raison essentiellement du différentiel de prix entre l'outre-mer et la France métropolitaine.

Mickaël Portela (DREES)

Les ménages dont la personne de référence a entre 18 et 34 ans¹ consomment l'équivalent de 25 460 euros en moyenne par an (26 890 euros pour les 35-64 ans), d'après l'enquête de 2011 Budget de famille de l'Insee (*encadré 1*) qui décrit la consommation des ménages français en Métropole et dans les départements et régions d'outre-mer (DROM)². Parmi les jeunes ménages (18-34 ans), les divers postes de consommation permettent d'entrevoir des modes de vie différents selon l'âge ou le statut (étudiant ou travailleur) [Portela, 2018a]. Dans les DROM, les dépenses de consommation sont moindres quel que soit l'âge. Elles sont inférieures de 14 % par rapport à celles de la Métropole pour les 18-34 ans, de 20 % pour les 35-64 ans. En outre, la composition de la consommation des jeunes ménages vivant en Martinique, en Guadeloupe, en Guyane et à La Réunion³ est aussi différente de celle des jeunes métropolitains. La situation de Mayotte est particulière et ne fait pas partie du champ de l'étude (*encadré 2*).

Dans les DROM, 42 % des 18-24 ans ont un faible niveau de consommation

Les ménages ultramarins entre 18 et 34 ans consomment en moyenne

-
- 1. Ces ménages seront qualifiés indifféremment dans cette étude de « jeunes ménages » ou « ménages jeunes ». Il peut s'agir de couples ou de personnes seules, avec ou sans enfant.
- 2. Collectivités régies par l'article 73 de la Constitution.
- 3. Dans toute l'étude, le champ des « DROM » recouvre ces quatre départements.

ENCADRÉ 1

Sources et méthodologie

L'enquête Budget de famille de 2011 a été réalisée par l'Insee entre novembre 2010 et octobre 2011 auprès d'un échantillon de 10 342 ménages en France métropolitaine, et 5 355 dans les départements et régions d'outre-mer (DROM), y compris Mayotte. Les données de consommation sont collectées à l'aide d'un carnet tenu par le ménage, pendant une semaine, et de trois questionnaires remplis en face à face par un enquêteur. L'unité de référence est le ménage, défini comme l'ensemble des personnes (avec ou sans lien familial) qui partagent de manière habituelle un même logement et qui ont un budget commun.

Cette étude porte sur les ménages dont la personne de référence a entre 18 et 34 ans, résidant dans les départements et régions d'outre-mer dits « historiques » : 818 ménages ultramarins jeunes ont été interrogés en Martinique, Guadeloupe, Guyane et à La Réunion. Mayotte est exclu de l'analyse principale en raison de structures familiales et d'emploi qui se distinguent fortement à la fois de la Métropole et des quatre autres DROM (encadré 2).

La consommation correspond à l'ensemble des dépenses d'un ménage, dont sont exclues les dépenses d'investissement, notamment celles liées à l'achat de biens immobiliers, les dépenses pour de gros travaux, les placements financiers ainsi que les impôts et les taxes directs. Les dépenses de logement n'intègrent pas de « loyers imputés » pour les propriétaires, contrairement à ce qui est fait dans le cadre de la comptabilité nationale.

Le nombre d'unités de consommation (UC) est calculé selon l'échelle usuellement utilisée par l'Insee, attribuant une valeur de 1 au premier adulte du ménage, 0,5 aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 aux enfants de moins de 14 ans.

Le taux de faible consommation donne la proportion de ménages dont le niveau de consommation annuel par UC est inférieur à 60 % du niveau médian de consommation

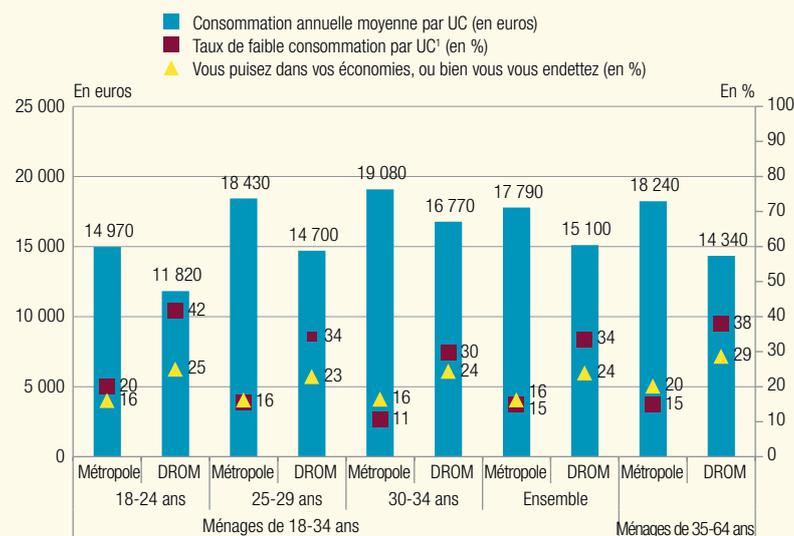
de la population, ici les ménages dont la personne de référence a entre 18 et 64 ans, en France entière (hors Mayotte).

Comparer les structures de consommation entre la Métropole et les DROM nécessite de tenir compte des écarts des prix existant entre ces zones géographiques. Les prix sont globalement plus élevés dans les DROM, et les dépenses dites « contraintes » ou non substituables prennent alors mécaniquement plus de place dans la consommation en raison des prix plus élevés. Les écarts de prix sont en outre variables selon les biens de consommation considérés et les départements d'outre-mer. C'est essentiellement sur le volet alimentation que cette différence repose : les prix sont 20 % plus élevés en Guadeloupe et jusqu'à 40 % plus élevés en Guyane. Corriger ces écarts de prix rend possible l'analyse des différences de pratiques de consommation entre la Métropole et l'outre-mer. La méthode utilisée consiste à considérer une situation fictive dans laquelle les prix seraient identiques dans toute la France. Les structures de consommation, sans cette correction, décrivent la situation réelle, telle qu'elle est vécue par les ménages ultramarins et métropolitains.

La correction des écarts de prix utilisée dans le tableau présenté dans cette étude est effectuée à partir de l'indice de Fisher, calculé séparément pour chaque DROM à l'aide de l'enquête de Comparaison spatiale de prix menée en 2010 par l'Insee (Berthier et al., 2010) [tableau complémentaire D sur le site internet]. Cet indice mesure la différence entre les prix pratiqués en Métropole et dans les DROM, en tenant compte du fait que les ménages adaptent en partie la structure de leur consommation à celle des prix. Il se fonde sur le prix qu'aurait un panier de consommation métropolitain dans les DROM et celui qu'aurait un panier de consommation ultramarin en Métropole. Il est utilisé ici sur des postes de consommation agrégés, ce qui ne permet pas une décomposition plus fine au sein de ces postes des écarts de prix. Ainsi, pour l'alimentation, on estime que les écarts de prix sont uniformes quel que soit le produit alimentaire.

GRAPHIQUE 1

La consommation dans les DROM et en Métropole



1. Proportion de ménages dont la consommation par UC et par an est inférieure à 9 113 euros (soit 60 % de la consommation annuelle par UC médiane).

Note • Les montants sont arrondis à la dizaine.

Lecture • Les ménages de 18-24 ans vivant dans les DROM consomment 11 820 euros par an et par UC. En Métropole, ils consomment 14 970 euros par an et par UC. 42 % des ménages de 18-24 ans des DROM ont une consommation par UC inférieure à 9 113 euros par an, soit 60 % de la consommation médiane de l'ensemble des ménages en France (hors Mayotte). Un quart de ces ménages de 18-24 ans des DROM déclarent puiser dans leurs économies pour financer leurs dépenses.

Champ • France entière (hors Mayotte), ménages dont la personne de référence a entre 18 et 64 ans.

Source • Insee, enquête Budget de famille 2011.

2 700 euros de moins par an et par unité de consommation (UC) que les ménages métropolitains du même âge (graphique 1). Les plus jeunes d'entre eux (18-24 ans) dépensent 11 820 euros par an et par UC, soit un peu moins de 1 000 euros par mois, tandis que leurs homologues métropolitains dépensent 14 970 euros par an et par UC, soit environ 1 250 euros par mois. La consommation est plus élevée pour les ménages âgés de 25 à 34 ans. Toutefois l'écart de dépenses de consommation par UC entre la France métropolitaine et les DROM est du même ordre pour toutes les classes d'âge (-15 % en moyenne pour les 18-34 ans). Ce résultat n'est pas spécifique aux jeunes ménages, au contraire. Les ménages entre 35 et 64 ans des Antilles et de La Réunion consomment en moyenne environ 4 000 euros de moins par UC et par an, soit un cinquième de moins qu'en Métropole.

Plus d'un tiers des jeunes ménages d'outre-mer ont une consommation par UC inférieure à 9 113 euros par an, soit 60 % de la consommation médiane de l'ensemble des ménages en France (hors Mayotte), pris comme seuil de référence. La part des ménages dont le niveau de

ENCADRÉ 2

La consommation des jeunes ménages à Mayotte est-elle spécifique ?

Mayotte, qui est un DROM depuis 2011, se distingue très fortement des autres départements et régions d'outre-mer et de la Métropole. À l'instar des autres DROM, l'île de l'océan Indien se caractérise par une proportion importante de familles nombreuses (une famille sur deux a trois enfants ou plus) et de familles monoparentales (une famille sur trois), mais également par davantage de ménages composés de familles avec parents et enfants ainsi que de personnes extérieures (grands-parents, oncles et tantes, personnes sans liens familiaux) [Clain, 2015]. Le contexte professionnel à Mayotte est en outre marqué par un faible taux d'activité.

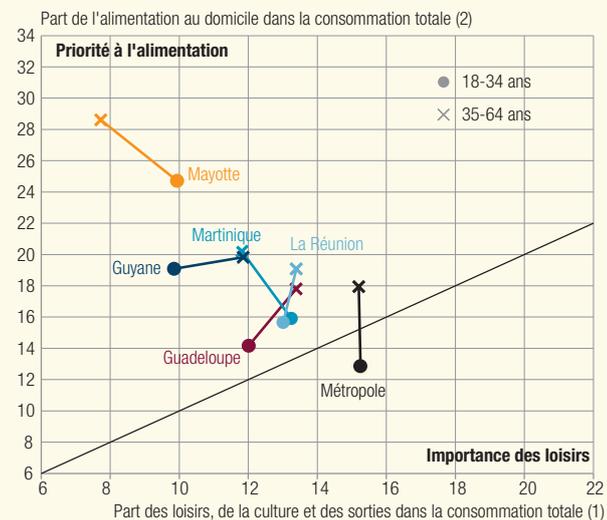
L'indice de Fisher utilisé pour corriger les écarts de prix n'est pas produit en 2010 pour Mayotte et ne l'est que partiellement dans la nouvelle enquête de comparaison spatiale des prix en 2015, ce qui ne permet pas l'utilisation de cette correction pour ce département.

En matière de consommation, les Mahorais, jeunes et moins jeunes, consacrent la part la plus élevée de leur budget à l'alimentation au domicile. Les ménages de 18-34 ans¹ y consacrent un quart de leur consommation (graphique). Au-delà de 35 ans cette part augmente, se fixant à 29 % du budget annuel. La consommation liée au logement est en revanche moins importante pour les jeunes ménages par rapport au reste de la France, mais la situation s'inverse pour les 35-64 ans. La consommation de biens et services liés aux loisirs, à la culture, ainsi qu'aux sorties (y compris restaurants et bars), parmi les plus éloignés des loisirs de première nécessité, ne dépasse pas les 10 % du budget. Mais, à nouveau, la situation des jeunes ménages mahorais semble plus favorable que celle des ménages plus âgés. Globalement, la consommation par UC à Mayotte est plus de 60 % inférieure à celle de la Métropole et au moins 30 % plus basse que celle des autres DROM (tableau complémentaire E sur le site internet de la DREES).

Même si la structure de consommation semble plus proche entre la Métropole et les quatre autres départements d'outre-mer étudiés, des différences subsistent toujours entre territoires. Pour les jeunes ménages, le poids de l'alimentation au domicile est supérieur dans tous les DROM, mais plus encore en Guyane où la part des dépenses d'alimentation excède de 6 points celle des ménages métropolitains (sans correction des différences de prix). Les dépenses de loisirs y sont de 5 points inférieures. La Guadeloupe, la Martinique et La Réunion occupent une position intermédiaire, les loisirs représentant toujours une part plus faible du budget des jeunes qu'en Métropole. En Guyane, en Guadeloupe et à La Réunion, les jeunes dépensent relativement moins en loisirs, sor-

1. 340 ménages Mahorais de 18-34 ans ont été interrogés.

Graphique : À Mayotte, l'alimentation à domicile est le poste budgétaire prioritaire des ménages



1. Les consommations de loisirs, de biens culturels ainsi que les restaurants, bars, hôtels sont ici pris en compte. Les dépenses de cantines et restaurants professionnels sont exclues.

2. On ajoute les achats d'alcool pour le domicile dans l'alimentation.

Note • La correction des prix dans la structure de consommation n'est pas appliquée.

Lecture • Les ménages dont la personne de référence a entre 18 et 34 ans à Mayotte consacrent un quart de leur consommation à l'alimentation et 10 % aux loisirs, à la culture et aux sorties. En Métropole, les dépenses alimentaires au domicile représentent 13 % de la consommation totale des 18-34 ans ; les loisirs, la culture et les sorties 15 %.

Champ • France entière (hors Mayotte), ménages dont la personne de référence a entre 18 et 64 ans.

Source • Insee, enquête Budget de famille 2011.

ties, culture que leurs aînés, au contraire de la Martinique et de Mayotte. En Métropole, ce poste de dépenses représente une part similaire dans le budget des jeunes et des moins jeunes.

consommation est située sous ce seuil, est particulièrement élevée dans les DROM parmi les 18-24 ans : elle est de 42 %, contre 20 % en Métropole. De plus, pour consommer, les ménages jeunes des DROM recourent plus fréquemment aux économies ou à l'endettement : une fois sur quatre, contre une fois sur six environ en Métropole.

Moins d'étudiants, plus de chômeurs et des configurations familiales particulières dans les DROM

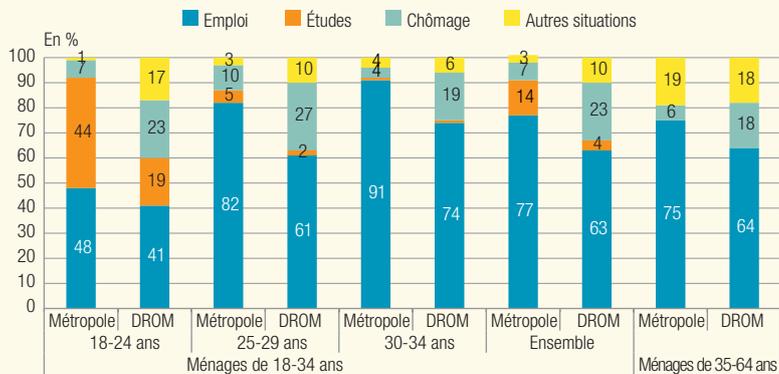
Ces écarts avec la Métropole doivent d'abord s'interpréter au regard des difficultés d'accès à l'emploi bien plus fortes et des structures familiales différentes. En 2011, le taux de chômage

des 15-24 ans avoisine les 50 % pour la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane et La Réunion selon l'enquête Emploi de l'Insee⁴. Les personnes de référence⁵ des ménages ultramarins entre 18 et 34 ans sont moins souvent en emploi qu'en Métropole (-14 points de pourcentage) [graphique 2]. En moyenne, elles sont un tiers à être au chômage ou inactives, contre un dixième en Métropole. Ces difficultés d'insertion professionnelle des jeunes ultramarins ne sont pas uniquement liées au contexte économique local ; elles reflètent également les caractéristiques spécifiques des jeunes qui restent vivre en outre-mer. En effet, les deux tiers des jeunes ultramarins les plus qualifiés partent pour la Métropole, tandis que les trois quarts de ceux qui

sont peu ou pas qualifiés restent dans les DROM (Temporal *et al.*, 2011). La part des jeunes ménages dont la personne de référence est étudiante est aussi moins importante dans les DROM : 19 % contre 44 % dans l'Hexagone parmi les 18-24 ans. Ceci s'explique par la durée de la scolarité en moyenne plus courte dans les DROM, notamment à La Réunion et en Guyane⁶. Ceux qui poursuivent leurs études rejoignent souvent la Métropole⁷. Les jeunes ultramarins quittent aussi plus tardivement le domicile parental et plus souvent après la fin des études, ce qui explique la faible part de ménages étudiants⁸. Enfin, les structures familiales des DROM sont également différentes de celles de l'Hexagone. Les grossesses précoces et les familles monoparentales sont plus

- 4. De 48 % en Guyane à 60 % en Martinique.
- 5. La personne qui apporte le plus de ressources au ménage.
- 6. Dans ces deux départements, un peu plus d'un tiers des jeunes seulement sont toujours en études entre 18 et 24 ans, contre la moitié en France métropolitaine.
- 7. Selon l'enquête Trajectoires et Origines de l'Ined et l'Insee, 88 % des natisés d'un DROM diplômés du supérieur et résidant en Métropole ont obtenu leur diplôme en Métropole (Temporal *et al.*, 2011).
- 8. En Guadeloupe, en Martinique et à La Réunion, sept jeunes de 18-24 ans sur dix vivent chez leurs parents, alors qu'en Métropole ou en Guyane, ils ne sont que cinq sur dix.

GRAPHIQUE 2
Situation professionnelle des jeunes ménages dans les DROM et en Métropole



Note • Les autres situations regroupent les femmes et les hommes au foyer et toutes les situations d'inactivité (personnes handicapées, retraités, etc.).
Lecture : 41 % des personnes de référence des ménages de 18-24 ans vivant dans les DROM sont en emploi ; c'est le cas de 48 % de celles vivant en Métropole.
Champ : France entière (hors Mayotte), ménages dont la personne de référence a entre 18 et 64 ans.
Source : Insee, enquête Budget de famille 2011.

fréquentes (Marie et Breton, 2014). Dans l'enquête Budget de famille, les familles monoparentales représentent plus d'un quart des jeunes ménages dans les DROM étudiés (27 %) [tableau complémentaire A sur le site internet de la DREES].

Transports et logement sont les premiers postes dans le budget des jeunes

Les dépenses de consommation diffèrent entre la Métropole et les quatre DROM étudiés. Les écarts de prix entre la Métropole et les DROM ayant une incidence sur les dépenses des ménages, une méthode est proposée ici pour les neutraliser (encadré 1).

Dans les DROM comme en Métropole, les transports et le logement sont les premiers postes du budget des jeunes⁹.

Les jeunes ménages des DROM sont propriétaires plus précocement que les jeunes ménages métropolitains, sans nécessairement passer par une phase d'accession à la propriété puisqu'ils deviennent souvent propriétaires à la suite d'un héritage ou d'une donation. Ils sont aussi nettement plus souvent logés gratuitement (+6 points). Ils sont en revanche moins souvent accédants à la propriété¹⁰ (tableau complémentaire A sur le site internet de la DREES). Enfin, la part des ménages locataires ou sous-locataires est légèrement inférieure entre les DROM et l'Hexagone (-4 points en outre-mer). La

part budgétaire liée au logement, dont les loyers constituent la principale contribution, est légèrement inférieure dans les DROM. Elle représente en moyenne 17 % de l'ensemble de la consommation, contre 19 % en Métropole. Les loyers sont pourtant plus élevés en moyenne dans les DROM¹¹, de même que les charges, pour des logements respectant les standards métropolitains (Jaluzot *et al.*, 2016). Néanmoins, les moindres dépenses de chauffage et de charges relatives au logement comme l'assainissement, le traitement des ordures (24 % des dépenses de logement dans les DROM contre 32 % en Métropole) compensent ces loyers plus chers. La plus faible qualité moyenne des habitations explique aussi cette faible part budgétaire consacrée au logement (Insee, 2017). Au total, pour les DROM, tous confondus, les prix du poste « logement, eau, électricité, combustible » sont en moyenne inférieurs à ceux pratiqués en Métropole (Berthier *et al.*, 2010). Une fois neutralisé l'effet de ces moindres prix dans les DROM, les coefficients budgétaires s'égalisent pour les jeunes ménages entre la Métropole et l'ensemble des DROM (tableau 1).

Les transports représentent un cinquième des achats des jeunes ménages dans les DROM. La part consacrée à ces dépenses par les ménages ultramarins est, toutes tranches d'âge confondues parmi les jeunes, légèrement supérieure

en moyenne à celle en France métropolitaine (+1 point ; +2 points en tenant compte des écarts de prix). Toutefois, la part consacrée aux transports par les 18-24 ans vivant dans les DROM est inférieure de 4 points à celle des jeunes de la Métropole au contraire de celle consacrée par les 25-29 ans qui est supérieure de 4 points. Les 18-24 ans ultramarins consacrent moins de 10 % de leurs dépenses totales de transports aux services de transports collectifs, tandis que les Métropolitains du même âge y consacrent plus du double (tableau complémentaire B sur le site internet de la DREES). Le développement restreint des transports en commun des DROM (notamment ferroviaires), et la part relativement faible dans cette tranche d'âge d'étudiants ou d'actifs occupés qui doivent se déplacer au quotidien, expliquent sans doute ces coefficients. Dans des départements où l'automobile est indispensable, notamment en Guadeloupe¹², ce sont surtout les dépenses liées à l'utilisation de son véhicule et au premier rang l'achat de carburant qui justifient des parts plus grandes consacrées aux transports (44 % des dépenses de transports outre-mer contre 37 % en Métropole). Dans les DROM, malgré l'existence de prix plafonds, les hydrocarbures sont plus chers en moyenne qu'en Métropole¹³. Enfin, les transports aériens plus fréquents dans les DROM sont aussi de nature à accroître le poids de ce poste dans le budget des jeunes ménages d'outre-mer, comme des moins jeunes (Insee, 2009). Ils représentent environ 70 % des dépenses de transports collectifs des 18-34 ans, contre seulement 20 % en Métropole.

L'alimentation pèse plus dans le budget des jeunes en outre-mer

L'alimentation au domicile est plus importante dans le budget des jeunes ménages ultramarins : sa part est supérieure de 6 points pour les 18-24 ans, de 3 points pour les 25-29 ans et d'1 point pour les 30-34 ans. Le poids plus important de la consommation alimentaire dans le budget de ces jeunes ménages reflète en partie de moindres revenus¹⁴ mais aussi les prix plus élevés de l'alimentation dans les DROM. Une fois corrigé de l'effet prix,

- • •
- 9.** Les écarts de coefficients budgétaires commentés dans l'étude sont tous statistiquement significatifs (Portela, 2018b).
- 10.** Au total, la part des propriétaires et accédants est inférieure de 3 points dans les DROM.
- 11.** Dans le secteur libre généralement et également dans le secteur social pour la Martinique.
- 12.** Sur les dépenses de transports en Guadeloupe, voir Thioux *et al.*, 2015.
- 13.** Particulièrement en Guyane.
- 14.** On constate généralement que le poids de l'alimentaire diminue avec la hausse des revenus (« loi d'Engel »).

TABLEAU 1

Structure de consommation des jeunes ménages en Métropole et dans les DROM corrigée des écarts de prix

	Ménages de 18-34 ans											Ménages de 35-64 ans			
	18-24 ans			25-29 ans			30-34 ans			Ensemble		Métropole	DROM	DROM (correction des écarts de prix)	
	Métropole	DROM	DROM (correction des écarts de prix)	Métropole	DROM	DROM (correction des écarts de prix)	Métropole	DROM	DROM (correction des écarts de prix)	Métropole	DROM				DROM (correction des écarts de prix)
Dépenses en produits alimentaires et boissons non alcoolisées	10	16	13	12	15	12	13	14	11	12	15	12	16	18	14
Boissons alcoolisées et tabac	3	1	1	3	2	2	3	2	2	3	2	2	3	2	2
Articles d'habillement et articles chaussants	7	6	7	5	6	6	6	6	7	6	6	7	5	5	6
Logement, eau, électricité et combustibles	23	23	26	20	18	20	17	15	17	19	17	19	14	13	14
Ameublement, équipement et entretien ménager	4	7	7	5	6	6	5	5	5	5	5	5	6	6	6
Santé	1	1	1	1	1	2	2	1	1	1	1	1	2	1	1
Transports	18	14	15	18	21	23	18	19	20	18	19	20	18	20	21
Communications	4	6	5	4	5	5	3	5	4	4	5	5	3	5	5
Loisirs et culture	9	7	8	9	7	7	9	9	9	9	8	8	10	8	9
Restaurants et hôtels	8	6	6	8	5	5	8	7	8	8	6	7	8	7	7
Biens et services divers y compris enseignements	13	13	11	15	14	12	16	17	16	15	16	14	15	15	14
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Note • La correction des écarts de prix est mesurée pour chaque DROM à partir de l'indice de Fisher (encadré 1).

Lecture • 16 % de la consommation de ménages de 18-24 ans vivant dans un des DROM étudié est consacrée aux dépenses en produits alimentaires et en boissons non alcoolisées. En Métropole, ces dépenses alimentaires au domicile représentent 10 % de la consommation totale. Après correction de la différence de prix entre la Métropole et les DROM, la part de dépenses alimentaires dans la consommation totale est de 13 % dans les DROM, soit 3 points de moins liés à la différence de prix.

Champ • France entière (hors Mayotte), ménages dont la personne de référence a entre 18 et 64 ans.

Sources • Insee, enquête Budget de famille 2011 et enquête de comparaison spatiale de prix 2010 (Berthier, Lhéritier et Petit, 2010).

l'écart n'est plus que de 3 points pour les 18-24 ans. Il est nul pour les 25-29 ans. Pour les 30-34 ans, la part de l'alimentation dans le budget devient, une fois corrigée de l'écart de prix, inférieure à celle des ménages métropolitains du même âge. Les dépenses d'alcool et de tabac sont aussi moins importantes qu'en Métropole.

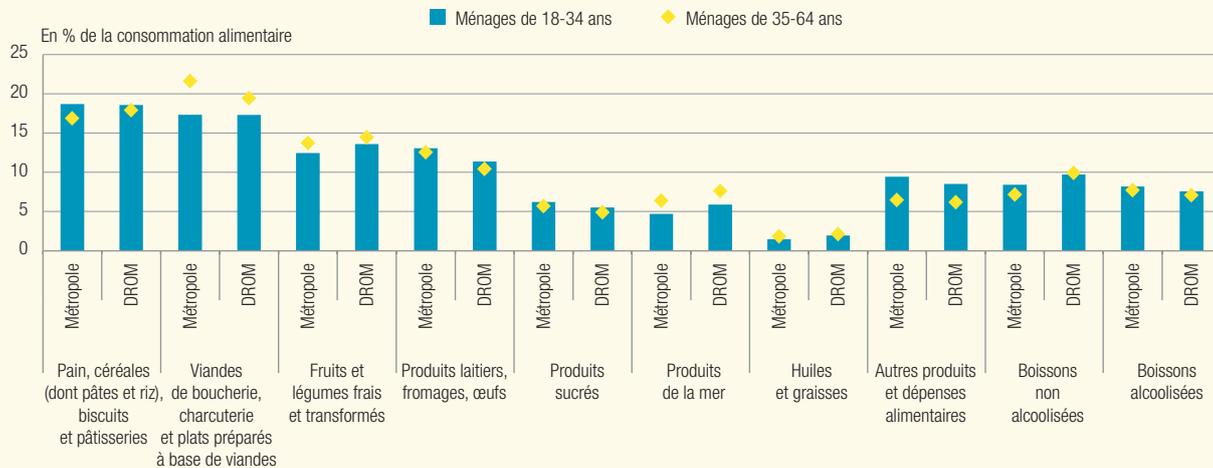
Sans tenir compte des écarts de prix selon les produits alimentaires, la consommation alimentaire des jeunes ménages vivant dans les DROM se caractérise, comme en Métropole, par une part importante (19 %

consacrée aux céréales, pain, biscuits et pâtisseries (graphique 3). Le riz, accompagnement traditionnel de la cuisine des départements français d'Amérique ou des îles de l'océan Indien, est davantage présent qu'en Métropole, où les jeunes lui préfèrent les pâtes. Pour les jeunes ménages, les viandes sont présentes à part égale dans le budget des Métropolitains et des Ultramarins, ces derniers marquant une préférence pour la viande de volaille. Pour les ménages de plus de 34 ans, la part de la consommation de viande est

plus élevée de 5 points par rapport à celle des 18-34 ans en Métropole ; elle ne l'est que de 2 points dans les DROM. La part des dépenses de consommation en fruits et légumes est plus importante pour les jeunes ménages ultramarins, comme la consommation de poissons et de fruits de mer. Celle des produits laitiers, moins présents dans la culture alimentaire ultramarine, est moindre quel que soit l'âge (-2 points par rapport à la Métropole). Enfin, la part des dépenses pour les huiles et graisses y est légèrement supérieure.

GRAPHIQUE 3

Part budgétaire des produits alimentaires en Métropole et dans les DROM



Note • Les autres produits et dépenses alimentaires incluent notamment les dépenses en produits alimentaires spécifiques aux bébés.
Lecture • 19 % des dépenses de consommation alimentaire (y compris alcool) des ménages de 18-34 ans vivant dans un DROM sont consacrées à l'achat de pain, céréales, biscuits et pâtisseries. Dans les DROM, les ménages de 35-64 ans y consacrent 1 point de moins, soit 18 % des dépenses de consommation alimentaire.
Champ • France entière (hors Mayotte), ménages dont la personne de référence a entre 18 et 64 ans.
Source • Insee, enquête Budget de famille 2011.

L'autoconsommation alimentaire reste faible pour les jeunes ménages des quatre DROM étudiés, comme pour ceux de la Métropole. Elle augmente de 7 % leur consommation alimentaire dans les DROM (*tableau complémentaire C sur le site*

internet de la DREES). Elle modifie peu la structure de consommation, mais amplifie certains écarts entre l'Hexagone (davantage de produits laitiers, de fromages et d'œufs autoconsommés) et l'outre-mer (davantage de produits de la mer).

Enfin, les jeunes ménages des DROM se distinguent des Métropolitains par une part moindre de leur budget consacrée aux hôtels et restaurants et une part supérieure consacrée aux dépenses de communications.

POUR EN SAVOIR PLUS

- **Berthier, J.-P., Lhéritier, J.-L. et Petit, G.** (2010, juillet). Comparaison des prix entre les DOM et la métropole en 2010. Insee, *Insee Première*, 1304.
- **Clain, E.** (2015, novembre). Une famille sur deux a trois enfants ou plus à Mayotte en 2012. Insee, *Insee Flash Mayotte*, 20.
- **Insee.** 2009. Cinquante ans de consommation en France, Insee, *Insee Références*.
- **Insee.** 2017. Les conditions de logement en France, Insee, *Insee Références*.
- **Jaluzot, L., Malaval, F. et Rateau, G.** (2016, avril). En 2015, les prix dans les DOM restent plus élevés qu'en métropole. Insee, *Insee Première*, 1589.
- **Marie, C.-V. et Breton, D.** (2014). Faire famille dans les DOM. Ce que nous dit l'enquête Migrations, Famille et Vieillesse, *Informations sociales*, 186, 16-26.
- **Portela, M.** (2018a, avril). Alimentation, logement, transports : quelles dépenses pèsent le plus dans le budget des ménages étudiants ou de jeunes adultes ?, *DREES, Études et Résultats*, 1060.
- **Portela, M.** (2018b). Les modes de vie et de consommation des jeunes, *DREES, Les Dossiers de la DREES*, à paraître.
- **Temporal, F., Marie, C.-V., et Bernard, S.** (2011). Insertion professionnelle des jeunes ultramarins : DOM ou métropole ?. *Population*, 66, 555-600.
- **Thioux, E., Camus, M., Benhaddouche, A.** (2015, août). Évolution des dépenses de transport, in *Les déplacements en Guadeloupe : prédominance de l'automobile et émissions de CO2 accrues*, Insee, Dossier Guadeloupe Antilles-Guyane, 6.

LA DREES SUR INTERNET

Retrouvez toutes nos publications sur notre site drees.solidarites-sante.gouv.fr
 Retrouvez toutes nos données sur www.data.drees.sante.gouv.fr
 Pour recevoir nos avis de parution drees.solidarites-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/publications/avis-de-parution

Directeur de la publication : Jean-Marc Aubert
Responsable d'édition : Souphaphone Douangdara
Rédactrice en chef technique : Sabine Boulanger
Secrétaire de rédaction : Fabienne Brifault
Composition et mise en pages : T. B.
Conception graphique : Julie Hiet et Philippe Brulin
Pour toute information : drees-infos@sante.gouv.fr

Reproduction autorisée sous réserve de la mention des sources •
 ISSN électronique 1146-9129 • AIP 0001384